

*l'huile de lin, l'huile de pavot, l'hydrate de protoxyde de potassium, l'oxymélite de cuivre, la térébenthine, etc.*

DESSOLER. Voy. DESSOLURE.

DESSOLURE. Opération qui consiste à enlever la sole de corne en la détachant de la sole charnue. On pratique la dessolure lorsque la sole de corne se trouve soulevée en grande partie par du pus, ou lorsqu'on veut découvrir et traiter certaines lésions cachées totalement ou partiellement dans l'intérieur du pied, comme dans les *crapauds*, les *clous de rue* graves ou pénétrants, etc. L'abus que l'on faisait autrefois de cette douloureuse opération était le résultat de l'ignorance, et donnait lieu à de nombreux accidents par l'inflammation qui en est toujours le résultat, ou par l'effet de l'appareil qui, destiné à remplacer momentanément la sole, peut mal remplir ce but, soit en comprimant trop, ou trop peu, ou irrégulièrement les parties molles soumise à son action. On connaît deux sortes de dessolure : la dessolure *totale* et la dessolure *partielle*. Voici les règles relatives à la première. On humecte pendant plusieurs jours la sole en y appliquant de l'argile mouillée ou des cataplasmes émollients et onctueux ; puis on pare la sole et la fourchette à plat, sans trop l'affaiblir et en ayant soin de ne pas trop abaisser la paroi. On ajuste ensuite un fer dit à *dessolure*, et après s'être assuré que les autres objets de pansement, tels qu'éclisses, traverses, plumasseaux, ligature, sont prêts, ainsi que de l'alcool affaibli, on abat l'animal, ou, ce qui est encore mieux, on l'assujettit debout. Alors l'opérateur, à l'aide d'une rainette, pratique une rainure sur toute la ligne qui unit la sole à la paroi, en commençant toujours par la pince, et en continuant successivement des deux côtés jusqu'à la pointe des talons, en approfondissant partout jusqu'à ce que le sang suinte en *rosée*. C'est alors que l'on place une ligature dans le paturon pour arrêter le cours du sang. Cela fait, on achève avec la feuille de sauge, le bistouri ou le scalpel, la séparation complète de la sole d'avec le bord inférieur de la paroi, puis on pousse, on engage un élévatoire sous la sole de la pince qu'on tâche de soulever en prenant un point d'appui sur le bord de la muraille. Dès qu'une portion de la sole se trouve desunie, on l'élève le plus possible et on la fait saisir avec les tricoises par un aide qui la reaverse et la tire en arrière avec une force toujours soutenue, en tirant alternativement de côté et d'autre jusqu'à ce que la sole soit enlevée en entier. De son côté, l'opérateur en facilite l'extirpation avec son élévatoire, ou avec une feuille de sauge double pour détacher les tissus adhérents ; il coupe aussi les divers morceaux de

corne qui seraient restés attachés à la chair du pied, et rend la plaie aussi uniforme qu'il est possible. Il faut bien se garder de faire avec les instruments d'autres dégâts que ceux nécessités par l'opération. L'enlèvement de la sole ayant affaibli le soutien de la paroi, on doit avoir soin de brocher des clous d'avance pour éviter un trop grand ébranlement lorsqu'on attache le fer ; ce qui se fait en brochant dans les mêmes trous quatre clous à lames minces qu'on rabat ensuite sans trop les serrer ni les river. Après avoir ôté la ligature du paturon, on laisse couler une quantité de sang équivalente à une saignée ordinaire ; puis on replace la ligature, on déterge la plaie sur laquelle on applique des plumasseaux gradués ayant un niveau commun qui leur permette d'exercer partout une compression égale destinée principalement à arrêter l'hémorrhagie. On fait soutenir les plumasseaux par deux ou trois éclisses enfoncées entre le fer et la paroi, et maintenues en place par la traverse qui s'appuie sur les éponges du fer. Le tout peut être enveloppé par un morceau de toile fixé par un ruban de fil. Le cheval est ensuite reconduit à l'écurie, où une bonne litière lui a été préparée d'avance. La diversité des circonstances réclame une différence dans les pansements.

La dessolure partielle ne s'opère que lorsqu'il suffit de mettre à découvert une seule portion de la partie inférieure du pied, comme dans la *piqûre*, le *clou de rue*, la *sole brûlée, échauffée, battue*, etc. Cette opération se fait avec la feuille de sauge ou avec le butoir, et l'on enlève seulement la partie de sole qui recouvre l'endroit malade. Pour empêcher les pincements, on a soin d'amincir les bords de l'ouverture et d'enlever avec la feuille de sauge les chairs altérées, les portions d'os ou de tendon qui ont été exfoliées ou qui ont de la tendance à s'exfolier. Enfin, le but que l'on doit se proposer d'abord, c'est d'amener autant que possible les tissus délabrés à l'état de plaie simple. Les pansements sont les mêmes que ceux indiqués dans la dessolure totale.

DESTRIER. s. m. Vieux mot par lequel on désignait un cheval de combat qui ne servait qu'à cet usage. Voy. RACH.

DÉSUNI. Un cheval est *désuni du devant* lorsque, ayant commencé à galoper en avançant la jambe droite la première, il change de jambe et entame par la jambe gauche. Il est *désuni du derrière*, quand il avance la jambe droite de derrière au galop en même temps que la jambe droite de devant ; car, à toutes les allures, excepté à l'amble, la jambe gauche de derrière doit marcher avec la jambe droite de devant, et ainsi des deux autres. Quand le cheval se *désu-*